

5 infos à retenir du Congrès national des pharmaciens

Le 77^e Congrès national des pharmaciens, organisé par la FSPF, s'est déroulé les 11 et 12 octobre derniers à Lyon. Récap' des 5 infos marquantes de cette édition.

Par Léa Galanopoulo

Paperasse et millefeuille administratif : les pharmaciens réclament un choc de simplification

Devant le directeur général de l'Assurance maladie, Antonin Bernard, coprésident du Syndicat des pharmaciens de l'Ain, a tenu à livrer «les 100 absurdités du quotidien» de l'officine. «Quand un pharmacien réalise un Trod, nous nous mettons comme prescripteurs, mais quand nous réalisons une vaccination, c'est un prescripteur fictif», illustre Antonin Bernard. «Aussi, nous avons un protocole différent qu'il s'agisse d'un stupéfiant, d'un médicament d'exception, d'un AGLP-1, de Praluent...», sans compter les risques d'indus, liste encore le pharmacien, qui a remis à Thomas Fatôme, un livre blanc sur la paperasse quotidienne, fruit d'un travail collectif. «Pouvons-nous espérer une véritable simplification du métier? Une rémunération du temps passé ou encore des assistants pharmaceutiques financés par la Cnam?», a réclamé Antonin Bernard. Réponse du directeur de la Caisse : «nous partageons totalement le fait que l'empilement des modalités est un sujet, et qu'il faudrait aller, y compris avec l'ordonnance numérique, vers une simplification», promettant un travail de recensement de ce millefeuille.

L'Assurance maladie insiste de nouveau sur le tiers payant contre la carte Vitale

Thomas Fatôme a persévéré sur l'importance du tiers payant contre la carte Vitale, «un principe de base, une règle de droit commun». Pour le patron de la Cnam, on compte encore «trop de flux dégradés, 20 % en officine». Un chiffre qui grimpe à 40 % sur les stupéfiants. «Il faut donc remettre cette règle de bon sens, qui nous sécurise et qui vous sécurise», insiste Thomas Fatôme, qui note toutefois des progrès, «avec 78 % désormais de transmissions électroniques sur les médicaments chers, contre 70 % en 2024». Sur ce sujet, le directeur général de la Cnam a été interpellé par Sabine Leny, présidente du Syndicat des pharmaciens Réunion et Mayotte : «Dans les DROM-TOM, appliquer le tiers payant contre la carte Vitale systématiquement est impossible. Nous sommes face à une patientèle précaire, parfois illettrée : nous n'y arriverons pas». Réponse de l'intéressé? «Notre objectif n'est pas d'aller sur 100 % de présentation de la carte Vitale, nous savons qu'il y a des situations où ce n'est pas simple».

Philippe Besset appelle à 95 % de substitution des biosimilaires

«Votre objectif doit être de 95 à 97 % de substitution de biosimilaires. C'est la seule voix pour nous permettre de sortir la tête de l'eau l'année prochaine», a lancé Philippe Besset, président de la FSPF, à ses confrères. Aussi, à la suite de la suspension pour trois mois de l'arrêté sur le plafond des remises générales, le pharmacien de Limoux a demandé aux industriels de «jouer le jeu et de remonter à 40 % les lignes qui avaient baissé à 30 %. Certains l'ont fait, j'espère que tous le feront». Ce congrès a aussi été l'occasion de questionner le modèle de rémunération officinale, alors qu'une mission de l'Igas est sur les rails et doit rendre ses conclusions d'ici la fin de l'année.

Une campagne de com' dédiée aux missions du pharmacien ?

«Nous allons engager une nouvelle campagne de communication forte, pour expliquer aux patients ce qu'ils peuvent faire chez leur pharmacien», a annoncé Thomas Fatôme, qui tire «un bilan très positif de toutes les nouvelles missions». Par ailleurs, la Cnam souhaite lancer une grande campagne autour du dépistage de l'hypertension artérielle, «et nous pensons que les pharmaciens sont les mieux placés pour le faire».

Consensus autour de l'obligation de la vaccination antigrippale chez les soignants

À la veille du démarrage de la campagne de vaccination antigrippale, Édouard Philippe, ancien Premier ministre, s'est exprimé sur l'obligation vaccinale chez les professionnels de santé. «Je ne sais toujours pas expliquer pourquoi la vaccination contre la grippe n'est pas obligatoire pour le personnel soignant», a ainsi lancé le maire du Havre. Une phrase saluée par les pharmaciens présents. Début octobre, la Haute Autorité de santé (HAS) a d'ailleurs été saisie par le ministère de la Santé afin d'émettre justement une recommandation sur une obligation vaccinale en 2026, pour les soignants, contre la grippe.